

Baccalauréat en traduction et en rédaction - 7101

RESPONSABLE :

Gatineau

Pavel Pavlov
Directeur de module

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, poste 1830
Courriel : ugp1.edac@uqo.ca

SCOLARITÉ :

90 crédits, Premier cycle

GRADE :

Bachelier ès arts

OBJECTIFS :

L'objectif général du programme est de fournir aux étudiantes et étudiants une double formation en traduction et en rédaction professionnelles, qui s'articule autour de plusieurs axes : l'acquisition d'une excellente maîtrise de la langue française, l'apprentissage en profondeur de l'anglais, le développement d'une culture générale diversifiée nécessaire dans l'exercice des professions langagières et l'acquisition de connaissances supérieures des technologies de la langue.

Le Baccalauréat en traduction et en rédaction s'adresse aux personnes qui sont passionnées par les langues et les cultures; qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences linguistiques et culturelles; qui veulent poursuivre une carrière comme langagier professionnel et qui sont ouvertes sur le monde.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TC	✓		
	TP	✓		

TC : Temps complet
TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) du secteur général ou professionnel ou l'équivalent.

Posséder une très bonne maîtrise de la langue française ainsi qu'une connaissance suffisante de l'anglais. Le relevé de notes sera utilisé afin d'évaluer ces critères. La candidate ou le candidat doit également présenter une lettre d'intérêt d'environ 500 mots. Cette lettre servira aussi à évaluer si le niveau de langue française satisfait aux exigences d'admission du programme.

De plus, tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français de l'UQO répondant à la politique relative à la qualité de l'expression française écrite ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les épreuves compensatoires à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Base études universitaires

Avoir réussi un minimum de 15 crédits universitaires, avec une moyenne cumulative de 2,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Posséder une très bonne maîtrise de la langue française ainsi qu'une connaissance suffisante de l'anglais. Le relevé de notes sera utilisé afin d'évaluer ces critères. La candidate ou le candidat doit également présenter une lettre d'intérêt d'environ 500 mots. Cette lettre servira aussi à évaluer si le niveau de langue française satisfait aux exigences d'admission du programme.

De plus, tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes :

l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français de l'UQO répondant à la politique relative à la qualité de l'expression française écrite ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les épreuves compensatoires à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Base expérience

Posséder une très bonne maîtrise de la langue française ainsi qu'une connaissance suffisante de l'anglais. La candidate ou le candidat doit présenter une lettre d'intérêt d'environ 500 mots. Cette lettre servira aussi à évaluer si le niveau de langue française satisfait aux exigences d'admission du programme. La candidate ou le candidat doit également répondre à un questionnaire en anglais.

De plus, tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français de l'UQO répondant à la politique relative à la qualité de l'expression française écrite ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les épreuves compensatoires à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

PLAN DE FORMATION :

Note :

Les étudiants admis à l'hiver commenceraient par les cours du trimestre 2, suivis des cours du trimestre 1.

Trimestre 1

Trimestre 2

LNG1103	Histoire de la langue française
TRA1483	Traduction générale de l'anglais vers le français
ECR1253	Communication écrite spécialisée
LNG1453	Terminologie bilingue et documentation
TRA1493	Processus de traduction : outils et méthodologie
ou ANG1293	Écriture avancée en anglais
LNG1233	Lexique du français moderne
LNG1283	Grammaire normative pour langagiers
LNG1443	Outils numériques
TRA1473	Traduction et stylistique comparée du français et de l'anglais

3 crédits enrichissement. Les étudiants doivent choisir au trimestre 2 ou au trimestre 3 un cours d'espagnol, comme cours d'enrichissement, et ce, en prévision du cours obligatoire de l'espagnol vers le français qui se donne au trimestre 4.

Trimestre 3

Les étudiants doivent suivre tous les cours de l'année 1 avant de pouvoir s'inscrire aux cours de l'année 2. En cas d'échec, le module fera l'analyse du dossier afin de déterminer à quels cours l'étudiant pourra s'inscrire l'année suivante.

ECR1223	Rédaction technique et scientifique
LNG1433	Outils avancés d'aide à la traduction et à la rédaction
LNG1423	Initiation à la recherche en langues et traduction
TRA1423	Exercice professionnel du traducteur

3 crédits enrichissement. L'étudiant devra prendre un cours d'enrichissement si ce n'est pas déjà fait, et ce, en prévision du cours de traduction obligatoire de l'espagnol vers le français qui se donne au trimestre 4.

Trimestre 4

TRA1433	Initiation à la traduction espagnol-français
LNG1463	Terminologie : projets et systèmes
TRA1403	Traduction générale du français vers anglais

TRA1383 Traduction technique et scientifique
3 crédits optionnels

admissibles
<https://uqo.ca/nouvelles/170172>

Trimestre 5

Les étudiants doivent suivre tous les cours de années 1 et 2 avant de pouvoir s'inscrire aux cours de l'année 3. En cas d'échec, le module fera une analyse du dossier afin de déterminer à quels cours l'étudiant pourra s'inscrire l'année suivante.

ECR1203 Rédaction Web
TRA1353 Traduction automatique et postédition
TRA1393 Traduction audiovisuelle
TRA1503 Révision de textes
TRA5003 Stage

Trimestre 6

TRA1443 Initiation à la traduction médicale
ou TRA1343 Initiation à la traduction juridique
TRA1453 Localisation et jeux vidéo
TRA1463 Traduction économique et financière
3 crédits optionnels
3 crédits enrichissement

Cours optionnels

6 crédits parmi les suivants:

TRA1303 Projets langagiers en partenariat avec le milieu professionnel
TRA1183 Activité d'intégration professionnelle
COM1063 Communication et société
ECR1023 Écriture journalistique
ESP1153 Espagnol élémentaire
ESP1163 Espagnol intermédiaire
ESP1143 Espagnol avancé
ALL1003 Allemand élémentaire I
ALL1023 Allemand élémentaire II
RUS1003 Russe élémentaire I
RUS1023 Russe élémentaire II
CHN1003 Chinois mandarin élémentaire I
CHN1023 Chinois mandarin élémentaire II
ARA1003 Arabe élémentaire I
ARA1023 Arabe élémentaire II
LNG1403 Terminologie médicale pour les interprètes communautaires
LNG1383 Introduction à l'interprétation communautaire
LNG1393 Littératures, cultures et sociétés francophones
LNG1123 Français québécois
LNG1133 Grammaire descriptive du français
ANG1303 Grammaire anglaise avancée
ANG1283 Anglais des affaires avancé

Cours enrichissement

9 crédits parmi la banque de cours de l'UQO avec l'approbation du responsable du programme. Deux de ces cours pourront être des cours de langue.

NOTES :

Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec (MIFI) ont adopté un ensemble de mesures importantes qui peuvent avoir des impacts sur le cheminement migratoire des personnes étudiantes internationales. Voici les liens des messages publiés par la Direction des Affaires Internationales de l'UQO concernant les nouvelles mesures relatives au permis de travail postdiplôme :

Travailler ou vivre au Canada après l'obtention du diplôme
Nouvelle mesure depuis le 1er septembre 2024
<https://uqo.ca/nouvelles/170170>

Permis de travail Postdiplôme - Exigence linguistique et domaine d'études